**Archives de l’abbaye de la Trappe**

Cote 871 - Valsainte - 1790-1791

AAbTp - 871/11 - Original à l’évêché de Lausanne Genève Fribourg.

**1790, novembre, 24, Besançon** — Première lettre au sujet des Trappistes écrite par l’archevêque de Besançon à l’évêque de Lausanne

Monseigneur,

On vient de me renvoyez de Paris une lettre du maître des novices de l’abbaye de la Trappe au diocèse de Séez dont l’objet me parait bien digne du zèle dont vous êtes animé pour la religion et l’édification de l’Église. Ce vertueux cénobite que j’ai vu autrefois à Paris, désire que je vous supplie, au nom de tous les saints religieux qui habitent cette solitude et dont il ne me marque pas le nombre, de vouloir bien leur obtenir un asile et un établissement dans le canton de Fribourg. Cet établissement, Monseigneur, ne sera point à charge à l’État qui l’adoptera : on ne demande qu’un mauvais pays\* bien retiré au fonds de quelques bois ou dans le creux de quelque montagne, une église où ils puissent chanter les louanges de Dieu, quelques terres incultes où ils puissent s’exercer au travail des mains comme le prescrit leur règle. Voilà, Mgr, où se borne toute l’ambition de ces vénérables anachorètes. Quant à une maison pour se mettre à l’abri des injures de l’air, ils ne s’en inquiètent pas. Ils disent que bientôt ils en auront bâti une avec un peu de boue et de paille, s’estimant trop heureux d’être logés comme les plus pauvres du pays qui les aura reçus. Je ne dois pas omettre, Mgr, qu’une personne pieuse qui n’est pas de la Suisse leur offre déjà plus de 3000 £ de revenus et qu’elle s’engage à leur fournir cette somme en quelque lieu qu’ils forment un établissement. Cet argent serait donc un surcroit de recommandation dans le lieu où ils seraient admis et offrirait une nouvelle ressource aux indigents du voisinage. D’ailleurs habitués à vivre dans la plus grande pauvreté, ces religieux trouveraient encore dans leurs travaux un [il manque une page] des religieux de la Trappe sans que la France perdît le tronc de cet utile et saint établissement.

J’ai l’honneur de vous réitérer l’assurance des sincères et respectueux attachements que je vous ai voués et avec lequel je ne cesserai d’être, Mgr, votre très humble et très obéissant serviteur. + R. Arch. de Besançon

**Archives de l’abbaye de la Trappe**

**AAbTp - 871/16**

**1791, février, 22** — Lettre de l’évêque de Sées aux avoyers du petit et Grand conseil de Fribourg

Souverains Seigneurs,

Les solitaires de la Trappe, forcés par les circonstances d’abandonner leur maison, cherchent une terre hospitalière qui veuille leur offrir une retraite où ils puissent pratiquer paisiblement leur règle. On leur a indiqué le canton de Fribourg. Un des religieux se met en route pour solliciter de vos Excellences la permission de s’établir dans quelque désert ou des rochers, où ils se feront des huttes de branches et de boue. Ils seraient au désespoir d’être à charge aux Souverains généreux qui voudront bien leur accorder un asile. Leurs besoins se bornent à un vêtement grossier, à du pain et quelques légumes. Leur éloignement sera une peine bien sensible pour moi : ils faisaient l’édification de mon diocèse et celui de toute la France. Je félicite l’heureuse contrée qui aura le bonheur de posséder ces saints anachorètes. Ils ne peuvent qu’y attirer les bénédictions du Ciel par la ferveur de leurs prières.

Je suis, avec un profond respect, Souverains Seigneur, de vos Excellences, le très humble et très obéissant serviteur.

 + J. Bap. Év. de Sées

Copie : Archives de la Trappe, 871/16

Original : Archives cantonales de Fribourg

\*-\*-\*-\*-\*-\*-\*-\*-\*

AAbTp - 871/22

**1791, mars, 21, Besançon** — Lettre de l’archevêque de Besançon à l’[évêque de Fribourg ou de Lausanne]

Monseigneur,

Les plus zélés religieux de la célèbre réforme de la Trappe, qui depuis plus d’un siècle édifie la France, recourent à Votre Excellence et la supplient de les protéger. Leur député aura l’honneur de vous remettre, Monseigneur, une requête dans laquelle ils exposent aux illustres membres de l’État de Fribourg l’objet et les motifs de leur demande. Cette demande me parait bien propre à toucher un chœur aussi vertueux que le vôtre et je me joints avec confiance à ces dignes anachorètes pour solliciter Votre Excellence et la prier de se rendre favorable à leurs vœux et de les appuyer de son puissant crédit.

Vous n’ignorez pas, Monseigneur, les maux qui affligent les évêques de France. Au milieu de mes peines, j’éprouverais une consolation bien douce en pensant que les solitaires de la Trappe ont trouvé un asile dans ma province ecclésiastique et que le diocèse de mon premier suffragant conserve à l’Église universelle une pépinière de saints et de modèles de vertus.

Je saisis avec grand empressement cette occasion d’assurer Votre Excellence des sentiments de respect avec lesquels j’ai l’honneur d’être, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur.

 + R. Arch. de Besançon.